



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

VILLE DE VINCENNES

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : TRAVAUX DE REPRISE SUR LES
INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET DE
DESENFUMAGE DU COMPLEXE SPORTIF
SITUE 49 RUE DEFRANCE**

**DÉCISION N° DM-25-060
EN DATE DU 10 MARS 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n°2024-1217 du 28 décembre 2024 relatif au seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence préalables pour les marchés de travaux ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 déléguant Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives à l'urbanisme, les grands travaux, l'habitat, et les travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics ;

CONSIDERANT la proposition financière la plus avantageuse financièrement et techniquement reçue de la société AEREAUFLUID pour réaliser les travaux d'amélioration et de mise en conformité des installations de désenfumage suite au dysfonctionnement au complexe sportif situé 49 rue DeFrance à Vincennes ;

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec la société AEREAUFLUID dont le siège social est situé 71, avenue Joffre - 94700 MAISONS ALFORT, représentée par son président G. PEZZALI dûment habilité à signer le contrat.

Le présent contrat est d'un montant de 58 539.50 € HT (soit 70 247.40 € TTC)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des
grands travaux, de l'habitat et des travaux de
construction, d'entretien et de maintenance des
équipements publics,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20250310-lmc1H12949H1-AR
Date de réception en Préfecture : 10/03/2025
Date de Publication : 10/03/2025